

Regard interdisciplinaire sur la stratégie d'expertise : développement et/ou orientation de la connaissance

12 Février 2014 à 13H45
Séminaire n°1

LA DIVERSITE ET LA NATURE DE LA CONNAISSANCE DEVELOPPEE (DROIT, MEDECINE, SOCIOLOGIE) :

Objet de la demi-journée : L'expertise collective, révélateur d'une nature différente de la connaissance : entre savoirs diplômés et savoirs d'expérience.

Objectif de la demi-journée : Déterminer l'apport de la connaissance collective à l'expertise afin d'en identifier l'existence, la nature, la légitimité.. Des spécialistes, qui ne sont pas nécessairement institutionnalisés comme experts, amenés à contribuer à un avis collectif, contribuent-ils à l'élaboration d'une expertise ? Quelles sont les conséquences sur la nature de la connaissance elle-même ? S'agit-il d'un savoir diplômé, d'un savoir d'expérience, les deux ? Quel parallèle peut être réalisé avec les experts non-institutionnels ? L'expert est-il choisi pour ses connaissances particulières ou pour ses résultats ?

Interventions:

- *L'expertise réalisée par le comité d'entreprise et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail* par P.-Y. VERKINDT, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris1-Panthéon Sorbonne
- *L'appropriation syndicale des expertises « santé-travail » réalisées au sein des instances représentatives du personnel* par L. GOUSSARD, Post-doctorante en Sociologie, Université d'Evry Val d'Essonne, CRESPPA-GTM, Centre Pierre Naville
- *L'expertise collective multidisciplinaire au service des recommandations pour la prévention des drogues illicites au travail* par S. FANTONI, Professeur en médecine du travail, Université Lille Nord de France, CRD&P
- *L'expertise médicale : retour d'expérience* par S. MERCIER, Correspondante aux affaires juridiques au CHRU de Lille, et J. DESBORDES, Anesthésiste réanimateur au CHRU de Lille
- *Les débats* seront animés par M. CARON, MCF HDR en Droit privé, Université Lille Nord de France, CRD&P

Le séminaire se déroulera en **Espace Baïetto** à la **MESHHS** : 2, rue des Canoniers - 59000 LILLE

1 Avril 2014 à 13H45

Séminaire n°2

PROCESSUS : L'EXPERTISE SOURCE DE LEGITIMITE DE LA DEMARCHE DECISIONNELLE (DROIT, MEDECINE, SOCIOLOGIE, SCIENCES DE LA COMMUNICATION)

Objet de la demi-journée : L'expertise, légitimante, est également un processus utilisé pour légitimer la décision.

Objectif de la demi-journée : Déterminer en quoi l'expertise peut apporter une légitimité à la décision, quelles sont les raisons de cette légitimité, peut-elle être remise en cause, les méthodes et processus mis en œuvre au cours de l'expertise ont-ils une influence sur les choix faits quant à la personne de l'expert ? La légitimité de la décision, au-delà de la connaissance mobilisée par l'expert, peut-elle être remise en cause par la légitimité de l'expert lui-même (indépendance).

Interventions:

- *L'écriture des professionnels de la PJJ : une expertise éducative à légitimer dans l'espace judiciaire ?* par C. MATUSZAK, Chercheure Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse, Université Lille Nord de France, GERICO
- *Expertise et conflit d'intérêt, l'exemple des experts du secteur de la santé et de leurs liens avec l'industrie pharmaceutique* par L. TILMAN, Doctorante en droit public, Université Lille Nord de France, CRD&P
- *Quand l'expert montre la lune, le sociologue regarde le doigt : un chercheur embarqué dans un Think tank européen, l'Epode European Network : parole d'expert* par Th. ALAM, MCF en Sciences politiques, Université Lille Nord de France, CERAPS UMR 8026
- *Devenir expert : traductions et « boucles étranges » de l'action publique communautaire dans l'ingénierie-conseil à destination des pays en développement* par Y. BERARD Y., MCF en Sciences politiques à l'UAG, CRPLC UMR 8053
- *Comment la CJUE concilie l'obligation institutionnelle de garantir la valeur de sa décision et la nécessité juridique et économique de protéger la valeur technique de l'avis d'expertise ?* par X. FRESSOZ, Doctorant droit public, Université Lille Nord de France, CRD&P
- *Les débats* seront animés par M. CARON, MCF HDR en Droit privé, Université Lille Nord de France, CRD&P

Le séminaire se déroulera en **Salle 2** à la **MESHS** : 2, rue des Canoniers - 59000 LILLE